

La circulation et l'avenir de la mobilité

Atelier thématique tenu le 11 octobre 2023 au Centre civique de la Ville de Dollard-des-Ormeaux

La Ville de Dollard-des-Ormeaux a entrepris la révision de son Plan d'urbanisme. Elle souhaite assurer un aménagement responsable de son territoire et se doter d'une vision d'avenir qui reflète les aspirations et les besoins de la population. Puisqu'il est essentiel d'être à l'écoute des intérêts et des préoccupations des citoyens pour planifier notre milieu de vie, diverses activités de pré-consultation ont eu lieu à l'automne 2023, permettant d'aborder certains sujets d'importance identifiés par la communauté.



Étaient présent :

- Plus de 60 citoyens
- La Société de transport de Montréal (STM)
- MOBA – Mobilité Alternative
- Élus et professionnels municipaux

Résumé

Cette activité a permis aux participants de se familiariser avec les particularités du réseau routier et de transport local, d'être mis à jour sur l'avancement de la révision du réseau d'autobus entrepris par la STM et d'être informés des principales répercussions prévues de l'arrivée du Réseau Express Métropolitain (REM).



Munis de cette information, de quelques plans et statistiques, les citoyens ont ensuite été invités à travailler en tables rondes pour échanger sur la façon de réduire notre dépendance à l'auto-solo, d'améliorer la fluidité de la circulation et le partage de la route et d'accueillir de nouveaux projets résidentiels sans augmenter la congestion routière.

Principales idées et stratégies identifiées par les participants :

Offrir un service de transport collectif plus fréquent, synchronisé et facilement accessible :

- Qui rejoint l'intérieur des quartiers résidentiels ;
- Qui transporte les usagers de façon sécuritaire et efficace vers les stations du REM / Métro, secteurs commerciaux et installations municipales ;
- Non seulement aux heures de pointe mais à toute heure du jour et de la nuit ;
- Qui offre de petites aires de stationnement à divers endroits près des lignes principales d'autobus.

Optimiser l'expérience des usagers du transport en commun :

- En assurant un lien sécuritaire pour cyclistes et piétons, particulièrement au-dessus de l'autoroute 40 ;
- En augmentant la fréquence des autobus et ajoutant de voies réservées sur les boulevards est-ouest ;
- En permettant une attente plus confortables grâce à l'ajout d'abribus et de bancs ;
- En facilitant le processus d'achat de titres de transport ;
- En instaurant des incitatifs tarifaires pour les résidents des zones de développement axé sur le transport en commun (TOD) ;
- En prévoyant suffisamment de stationnement pour vélos et voitures aux stations REM.

Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes :

- En augmentant le nombre et la largeur de trottoirs, adaptés aux besoins des piétons ;
- En complétant la connectivité du réseau cyclable, en aménageant des pistes sur les routes principales, séparées des trottoirs et des voitures ;
- En améliorant l'éclairage des sentiers piétons et cyclables ;
- En entretenant les pistes cyclables en hiver pour permettre le transport actif toute l'année ;
- En installant des traverses piétonnes aux intersections principales avec temps de traversée suffisant ;
- Par l'aménagement de voies piétonnes et cyclables protégées pour traverser l'autoroute 40 ;
- En ajoutant des îlots refuges pour piétons dans les terre-pleins centraux des grands axes ;
- En publiant et en affichant un plan du réseau cyclable ;
- Par l'entretien, l'aménagement paysager et l'embellissement des rues et des trottoirs.

Encourager et promouvoir le covoiturage, l'autopartage et les services de vélo et trottinettes.

Améliorer la fluidité de la circulation le long des grandes artères :

- En synchronisant les feux de circulation de façon intelligente et coordonnée, avec les villes voisines ;
- En autorisant le virage à droite aux feux rouges, en prolongeant les feux verts pour sortir des axes principaux et en allongeant certaines voies de virage à gauche ;
- En ajoutant des voies d'arrêt appropriées pour les autobus qui n'obstruent pas la circulation et en permettant certains accès aux voitures dans les voies réservées ;
- En inversant le sens des voies de circulation aux heures de pointe ;
- En aménageant des carrefours giratoires aux intersections stratégiques ;
- En planifiant les travaux de construction en dehors des heures de pointe et en enlevant les obstacles lorsque les chantiers ne sont pas actifs ;
- Par le renforcement de la surveillance et de l'application de la loi (radars photo, présence policière) ;
- Par la construction d'une artère nord-sud supplémentaire, le long du corridor Jacques-Bizard.

Créer des milieux de vie complets à distance de marche près des stations REM :

- En construisant à plus forte densité des immeubles à usage mixte avec commerces et services au rez-de-chaussée ;
- En réduisant les exigences en stationnement ;
- En limitant le stationnement sur rue ;
- En exigeant et facilitant l'installation de bornes de recharge électrique ;
- En offrant des services d'autopartage et un service de navette.

